DEPARTEMENT DE L'ARIEGE
COMMUNE
IGNAUX
09110

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL Samedi 11 Novembre à 11h30

PRESENTS Michel BARRE, Géraldine GALINIER FONTES, Jean-Louis CADENAT, Simon KAUFMAN, Béatrice LAFAILLE, Thierry BARRE, Nicolas VELASQUEZ, Stéphane BARRE

PROCURATIONS Philippe ESTRADE

ABSENTS EXCUSES Jérémy DOUCY, Alain SOLANA.

SECRETAIRE de SEANCE Géraldine GALINIER FONTES

Ouverture de la séance à 11h30

Séance Présidée par Michel BARRE, Maire.

*** Echange de Terrains**

Le Conseil Municipal est obligé de reprendre les délibérations concernant l' échange de Terrain convenu entre la commune d'Ignaux et Mme GERAUD et celui entre la commune d'IGNAUX et Mr SABATIE. En effet, les délibérations prises ont été votées avant le déclassement des terrains, ce qui les rend caduques. Les déclassements de ces terrains ayant été faits au mois d'Août , les délibérations peuvent enfin être prises.

Vote Approuvé à l'unanimité

***Achat de terrains :**

- Mr Le Maire propose que la commune achète une partie de la parcelle 147 afin d'y construire des abris pour les gîtes qui n'ont à ce jour aucun local de rangement. Le prix est de 43€ le mètre carré. Le bout de parcelle que la commune soit acquérir est de 100 m² environ soit un montant de 5 000 € environ.
- Mr Le Maire souhaiterait que la commune achète les parcelles 156 et 157 non entretenues afin d'y couper les arbres pour que le chemin de la Fontaine soit plus ensoleillé l'hiver, ce qui diminuerait le risque de formation de verglas.

Vote approuvé à l'unanimité

*** Installation photovoltaïque**

L'Etat encourage actuellement ce type d'installations et demande aux communes de définir une zone d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.
Le Conseil municipal propose donc la zone destinée à accueillir le projet de la centrale photovoltaïque qui lui tient à cœur.

Vote approuvé à l'unanimité

*** Questions diverses du Conseil Municipal**

- **Numérotation des maisons :**

  Les panneaux et numéros des maisons sont arrivés. Les démarches administratives sont en cours, les habitants recevront un courrier d'information et les panneaux seront prochainement installés.

- **Bilan des travaux effectués en 2023 :**

  - Abris pour le matériel de la commune (à côté du garage communal)
  - Sonorisation de la salle des fêtes avec installation d'un vidéoprojecteur
  - Achat d'une laveuse pour la salle des fêtes
  - Fin de la voierie du lotissement l'Aveilla et l'Espause
  - Réfection terrain de pétanque

- **Projections pour les travaux de 2024 :**

  - Poursuite du **programme d'électrification** de l'éclairage public (entrée du village, city stade, devant l'Eglise).
  - **Réaménagement et rénovation** des **gîtes** de l'école (agrandissement, réfection de la cuisine et de la salle de bain).
  - **Aménagement du lavoir** (mur de soutènement, charpente).
  - **Vente d'une maison** (l'ancienne mairie, place du Pujol) pour financer les travaux des gîtes.
  - **Achat d'un défibrillateur** pour la salle des fêtes et d'une batterie de remplacement pour celui de la mairie.
  - **Voirie du parking** de Ysatis à l'entrée du village acheté récemment par la commune**.**

La séance est levée à 12h15.